Vol. XVI. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Novembre 1886 No. 6.

L'Université Laval

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

# LE MANITOBA

## JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernan le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



— LE —

MAGASIN BLEU

426 RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

AU PUBLIC.

Le plus Grand Sacrifice de

HARDES - FAITES

Qui ait encore eu lieu dans Winnipeg.

Venez et examinez

| | |
|---|---|
| Nos Habillements Noirs, tout laine | $7,75 |
| Nos Habillements tout laine | 8.50 |
| Nos Habillements en Tweeds Canadiens de qualité supérieure | 12.00 |
| Nos Habillements en Tweeds Anglais de qualité supérieure | 11.50 |
| Nos meilleurs Habillements en laine, valant $35.00 pour | 20.00 |

Vous ne serez pas trompés. Venez juger vous-mêmes.

Toutes nos Marchandises sont marquées de leurs prix comme vous pouvez les voir à notre porte.

L'assortiment de Pantalons le plus beau et le meilleur marché qui soit à Winnipeg.

N'oubliez pas l'endroit :

LE MAGASIN BLEU, 426 rue Principale Winnipeg.

3m 1,10,35

ACHETEZ

— VOS —

MARCHANDISES SECHES

— CHEZ —

WM. BELL.

Notre assortiment du printemps est encore préférable à celui des autres années.

Nous avons en mains les Meilleures Marchandises que l'on puisse se procurer.

Ces Marchandises consistent en

ETOFFES A ROBES,
GARNITURES, CACHEMIRES,
MÉRINOS, VELVETEENS,
ARTICLES de FANTAISIE, TWEEDS,
COTONS, INDIENNES,
ETC., ETC.

CHEMISES POUR MESSIEURS et VÊTEMENTS DE DE DESSOUS en Grande Variété.

Wm. BELL,

288 RUE PRINCIPALE, coin de la Rue Graham,

WINNIPEG.

3m 18,2,86

GRANDES VENTES dans la Ville de Saint-Boniface.

Au Magasin Général, Avenue Provencher, Porte voisine du Magasin de Fer.

Le public trouve que c'est réellement le seul Magasin du Bon Marché pour

Marchandises Seches,
Articles de Modes,
Epiceries et Chaussures.

M. Z. ROBERT veut faire de son Magasin le rendez-vous populaire des acheteurs de la ville et de la campagne.

Quelques-uns de ses prix que nous donnons ci-après prouveront qu'il offre actuellement des avantages extraordinaires :—

Coton Jaune, bonne qualité, $3\frac{1}{2}$c la verge. Coton Jaune, 1 verge de large, 5c. la verge.
Winceys, 200 pièces, 8, 10, $12\frac{1}{2}$ et 15c. la verge.
Tweeds, tout laine, 20 pièces, 50c. la verge. Coton Ouaté, 25 pièces, 8, 10, 15c. la verge.
Flanelles Grises, les meilleures sur le marché, 200 pièces, 20 cts la verge.
Etoffes à Robes, 150 pièces, à sacrifice. Etoffes à Manteaux. Articles en Laine.
Casques et Manchons. Couvertes Blanches en Laine, à bas prix.
Laine canadienne, 40 et 50 cts. la livre.
Corps et Caleçons, tout laine, pour homme, $1.25 la paire.
Chaussettes, très-bonnes, 25c la paire. Corps et Caleçons, pour hommes, 38c chaque.

Bon Thé Noir, 25 cts la livre. Première qualité de Thé Vert, 50 cts. la livre.
Très bon Savon, 22 barres, $1.00. 2 grosses boîtes d'Allumettes, 25 cts.
16 lbs de Cassonade, $1.00. 12 lbs de Sucre Blanc Granulé, $1.00.
5 palettes de Tabac T. & B., $1.00. Lard importé en quart, 10 cts. la livre.

Le Département des Chaussures est au complet et les prix sont aussi des plus plus réduits.

Z. ROBERT, { Bloc Dubuc, Avenue Provencher, St. Boniface.

1a 25,2,86

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux :

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE.

GEO. E. FORTIN,

Avocat.

No. 366, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

6m 18,6,85

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

(0:0:0)

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.

EDWARD KELLY

Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man.,

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.

1an.8.7.87.

# REPRODUCTIONS

## LE REVE DE LA VIE.

A vingt ans, poëte aux abois,
Quand revenait la saison rose,
J'allais promener sous les bois
Mon cœur morose.
A la brise jetant, helas !
Le doux nom de quelque infidèle,
Je respirais les frais lilas,
En rêvant d'elle.

Toujours friand d'illusions,
Mon cœur, que tout amour transporte,
Plus tard, à d'autres visions
Ouvrit sa porte.
La gloire—sylphe décevant
Si prompt à fuir à tire d'aile—
A son tour m'a surpris souvent
A rêver d'elle.

Mais maintenant que j'ai vieilli,
Je ne crois plus à ces mensonges :
Mon pauvre cœur plus recueilli
A d'autres songes.
Une autre vie est là pour nous,
Où l'âme, ainsi qu'une hirondelle,
Doit s'envoler :—à deux genoux
Je rêve d'elle !

LOUIS FRÉCHETTE.

## PENSÉES.

Ne méprise pas l'homme pauvre, nos pieds pour être dans la boue, ne sont pas les membres les moins utiles de notre machine humaine.

Naître obscur et mourir illustre, ce sont les deux termes de l'humaine félicité.

Il y a autant de paresse que de faiblesse à se laisser gouverner.

La nature donne le mérite, la fortune le met en œuvre.

Ne juge pas l'homme par ses habits : le serpent qui a la robe la plus brillante est le plus dangereux.

La douleur ne parle éloquemment qu'à ceux qui savent la vie et ses amertumes.

Le bonheur c'est le mensonge de la vie comme le mirage est le mensonse du désert.

L'homme supérieur se relève aisément d'un échec, l'homme médiocre ne se relève pas d'un succès.

Un malin a dit que Dieu a imposé la femme à l'homme pour l'empêcher de faire de trop grandes choses.

Lorsqu'un malheur arrive à un des nôtres, c'est une épreuve ; s'il s'agit d'un ennemi, c'est un châtiment ; si la victime est un personnage indifférent, on n'y voit que le cours ordinaire des choses.

## HISTOIRE DU NEZ.

Le *Cornhill Magasine* a découvert que de tous les traits de la face humaine, celui qui s'est fait la plus large place dans la littérature humoristique des divers peuples, c'est le nez. Il en occupe une si importante en certaines physionomies, qu'on ne saurait s'étonner de la voir devenir le prétexte d'une foule de remarques plus spirituelles les unes que les autres. Un auteur l'a pris pour sujet d'un essai en plusieurs parties, intitulé : les *Joies du nez*. Il y traite naturellement du plaisir que nous éprouvons à aspirer le parfun des fleurs, celui des essences, des eaux de toilette, des épices qui relèvent nos mots ; au jardin, au bord de la mer, à la cuisine, à la table de toilette, le nez nous rend, dit-il avec raison, dix fois plus heureux que nous ne saurions l'être sans ce précieux organe de l'odorat.

Parmi tous les nez, les nez rouges sont particulièrement chers aux poètes et aux gens d'esprit. Tout le monde connait l'apostrophe de Falstaff à Bardolph, à propos de son appendice olfactif :

" Tu es notre amiral, puisque tu arbores un fanal rouge, comme les amiraux seuls ont le droit de le faire : tu l'arbores sur ton nez."

Il parait que la facétie était déjà traditionnelle dans la marine au temps de Shakespeare : il est question dans un vieux livre de 1603, intitulé : la *Merveilleuse année*, d'un Hollandais au nez rubicond qui avait une haute paye pour se tenir sur la poupe du navire amiral, à la seule fin " d'économiser les chandelles." Un autre auteur anonyme, imprimé en 1564, parle d'un frère bénédictin qui n'avait pas besoin de lanterne, par les nuits les plus noires, tant son nez était éclatant ; il n'avait jamais grand argent en poche, mais s'arrangeait toujours pour avoir la face garnie de rubis."

Si nous arrivons aux nez de dimensions exceptionnelles, nous trouvons d'abord l'antique facétie du *Freshman* (étudiant de première année), disant au *Sophomore* :—Je me demande pourquoi la moustache ne pousse pas sous mon nez comme aux coins de ma bouche !—C'est qu'il y a trop d'ombre par là, réplique l'autre.

Les universités allemandes, Heidelberg en particuliers, ont mille légendes sur les mésaventures arrivées aux nez dans les duels inoffensifs qui y sont à la mode. Une des plus célèbres est celle des deux étudiants qui se battent au sabre et se coupent mutuellement le nez ; les témoins se précipitent, arrêtent le combat ramassent les deux fragments, s'empressent de les appliquer à la face des deux blessés, de procéder à de savantes satures et de poser des bandages. Quelques jours plus tard, on lève le pansement ; les deux nez ont parfaitement repris racine ; l'adhésion est parfaite. Malheusement, on s'est trompé d'organe dans la chaleur de l'affaire ; l'étudiant qui avait un nez aquilin a maintenant un nez camard, et réciproquement.

Il n'y a pas longtemps qu'on a vu en Autriche une exposition nasale, accompagnée d'un concours ; une prime assez importante était offerte à la protubérance nasale qui serait jugée la plus extraordinaire pour la forme, la dimension ou la couleur. Quatre-vingt concurrents se mirent sur les rangs ; le jury commença par en retenir trois qui possédaient des trompes véritablement extraordinaires et finit par adjuger le prix à un nez d'un bleu violet de dimensions tout à fait exceptionnelles ; c'était un nez israélite et viennois.

L'histoire médicale enrégistre des cas nombreux de nez restaurés avec un plein succès. C'est ainsi qu'en Espagne, Spada a vu un nez coupé en duel et tomber sur le terrain immédiatement recollé à sa place et guéri au bout de huit jours. Taliacotus rapporte un cas analogue : il s'agit d'un homme qui avait eu le nez coupé et qui, dans son ardeur à poursuivre le coupable du méfait laissa ce pauvre nez dans le ruisseau ; on le ramassa, on le lava avec soin, et, quand il revint de sa poursuite, on le lui remit très proprement. Barthélemy rapporte qu'un officier en demi-solde ayant eu le nez coupé en duel, à Lyon, un peu après 1815, le ramassa, le serra avec soin dans la poche de son gilet et, rentré chez lui, fit appeler un chirurgien, qui le remit avec succès à sa place naturelle. Le docteur Regnault mentionne un cas semblable et dans lequel le nez coupé n'était pas resté moins de cinq heures séparé de son pédicule.

On a souvent fabriqué des nez artificiels, qui sont ordinairement maintenus en place par des lunettes. Un dentiste de San Francisco en avait fait un, il y a quelques années, pour une femme chinoise, et l'avait fixé comme une fausse dent à l'aide d'un frein de gutta-percha. Le cas ayant été rapporté par les journaux, un reporter facétieux imprima aussitôt qu'un de ses amis possédait un nez artificiel en liège, dont il était très satisfait, au moins à jeun ; " mais s'il lui arrive de boire avec des amis, ajoutait-il, il n'a plus de repos parce qu'on veut toujours lui emprunter son nez pour boucher la bouteille."

## LA BONTÉ.

### DES DIVESES SORTES DE BONTÉ.

La bonté est la qualité souveraine devant laquelle tous les autres mérites doivent s'incliner. Elle est faite de douceur, de modestie et de clémence ; mais elle possède la gravité, la grandeur et la générosité. Sa douceur naît de sa force ; sa modestie, de son respect humanitaire ; sa clémence, de son intelligence du cœur. Elle est profonde, grande, généreuse, parce qu'elle éprouve et qu'elle comprend, parce qu'elle est un cœur et un esprit, c'est-à-dire une âme. La bonté applaudit à la joie et s'attriste à l'infortune.

" Il y a que les grandes âmes, dit Sophocle, qui sachent combien il y a de gloire à être bon."

La bonté répand un charme tout puissant sur celui qui la possède. Il s'en dégage une attrayante lueur qui fait taire l'envie. La bonté rayonne d'elle-même, isolée, privée de toutes les qualités qui grandissent un homme, elle garde toute sa séduction. Elle donne le tact du cœur, cette qualité rare, que l'intelligence et la science seules sont impuissantes à produire.

Comment cet homme, esprit obscur, élevé en un milieu rustique, est-il prudent en paroles, simple d'habitudes, et surpasse-t-il en distinction tel gentilhomme ? Cet homme est bon. Il a la sensibilité clairvoyante de l'âme. A l'heure du péril, ce sera lui le secourable, lui le défenseur, le héros et le martyr.

Il y a des bontés intermédiaires et neutres, faites de paresse et d'indifférence : des bontés de famille, tout instinctive. Il est une bonté de sybarite, engendrée par la pléthore du bonheur ; une bonté de lassitude : on se traîne dans la vie, sans haine ni amour. Il y a même la bonté sournoise : on est paterne.

Puisque tous nous sommes marqués du même signe de mort, ayons la compensation mutuelle, et embellissons notre court passage sur cette terre par des pensées d'affection.

La bonté, qui est toute harmonie, n'est ridicule qu'aux yeux de la sottise, qui est toute déharmonie. La vie s'écoulera comme un songe, troublée d'apparitions maudites si nous cessons d'aimer, enchantée de visions heureuses si nous vivons de la grande vie, celle du cœur.

MARCHANDISES A TRES-BON MARCHE

DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS

Pendant les Mois de Juin et Juillet

Chez ALEXANDER

0:0:0

Venez et voyez notre belle Mousseline Blanche à $7\frac{1}{2}$ cts la verge.
Voyez nos Mousselines Etampées à $7\frac{1}{2}$ cts la verge.
Voyez notre superbe Coton à Chemise à 10 cts la verge.
Voyez notre Chanvré Brun et Bleu, à 10 cts la verge.
Voyez notre Toile à Essuie-Mains à 5 cts la verge.
Etoffes à Robes rayées et à dessin, à $12\frac{1}{2}$ cts la verge, valant 25 cts.
Bon Cachemire Noir à 30 cts.
Deux paires de Bas pour femme, 25 cts.

Tous nos VÊTEMENTS D'HOMMES au PRIX COUTANT parceque nous ne voulons plus nous occuper de cette branche de commerce.

Pour les meilleures Marchandises aux Prix les plus Reduits

Allez chez ALEXANDER, 332 Rue Principale, Winnipeg.

6m 21,1,86

La Consomption Guerie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaitre aux malades. Poussé dar le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si, ou adressé avec un timbre nommant ce journal. W. A. NOYES, 149 *Power's Block, Rochester, N. Y.* 1an 26 11 85.

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte. 1an.13.5.86.

A l'Enseigne du Castor Doré,

342 RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

Le Magasin de Hardes-Faites

le plus considérable de la Province.

Nous signalons au public les marchandises suivantes sur lesquelles nous avons fait des réductions inouies.

*Habillements pour Hommes, Garçons et Enfants.*

En Serge Noire, Tweeds Canadiens, Anglais et Ecossais, tous de patrons et couleurs choisies.

*Pardessus d'Automne et d'Hiver.*

En Serge Noire et Brune, Tweeds, Ratine, Witney et Beaver.

*Corps et Caleçons,*

De toutes Grandeurs, Couleurs et Qualités.

*Chemises Blanches et autres Couleurs.*

En Flanelle et en Tricot, des mieux confectionnées.

5,000 *Paires de Pantalons.*

Bien assorties, qui donneront à tous parfaite satisfaction.

*Gants et Mitaines.*

En Chevreuil, Kid et Laine, pour Hommes et Enfants.

*Collets*—En Toile, Caoutchouc et Papier.

*Cols et Cravates*—Dans les derniers goûts.

Nos Capots en Fourrures, ainsi que nos assortiments de Casques, de Gants et Mitaines sont au complet.

M. A. Savaria, bien connu, se fera toujours, comme par le passé, un devoir de servir ses nombreuses pratiques le mieux possible.

N'oubliez pas l'Enseigne du Castor Doré,

342, RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,

Porte voisine d'Alexander.

J. L. COLTART & Cie.

Le Manitoba.

Jeudi, 18 Novembre 1886.

## A LA QUESTION, MESSIEURS !

Le vote français dans les élections provinciales qui nous arrivent, voilà le cauchemar de l'opposition, voilà ce qui a fait dire au *Free Press* tant d'inanités et de monstruosités depuis quelques temps que la lutte est plus ardente sur toute la ligne. Aujourd'hui que le dénoûment approche, nous croyons opportun de donner de nouveau et brièvement à nos concitoyens d'origine française, les raisons qui doivent nous engager à appuyer les candidats favorables au gouvernement provincial actuel, et celles pour lesquelles nous devons combattre sans merci ceux qui marchent avec l'opposition.

Nous restons fidèles à nos amis de l'administration d'aujourd'hui parceque, sans avoir obtenu d'eux plus que ce à quoi nous avions légitimement droit, nous avons néanmoins obtenu justice, et aucun des droits et privilèges que nous réclamons de préference peut-être à d'autres nationalités, n'en déplaise à l'opinion du *Free Press* sur ce point, n'a été lésé ou même attaqué par ceux auxquels nous sommes associés en politique.

En parlant de droits, nous dirons que ceux qui nous sont plus particulièrement chers, sont le libre usage de notre langue, notre système d'écoles séparées et une part légitime dans la représentation à la législature.

Maintenant, voyons pourquoi nous combattons et devons combattre toute candidature qui aurait pour but de détruire l'état présent des choses :

1o. Parce que les chefs du parti de l'opposition appuyés par le *Free Press*, prétendent que nous jouissons d'une plus grande part d'influence que celle à laquelle nous avons droit. Ces Messieurs ne se gênent pas de dire que c'est trop pour nous de six députés sur trente-cinq qu'il y a. Superflu de répéter ici ce qu'a dit à ce propos le *Free Press* qui en cela se faisait le complaisant écho de M. Martin, député de Portage-la-Prairie.

2o. Parceque MM Fisher, Luxton, McLean et plusieurs autres candidats de ce parti, osent dire ouvertement qu'ils ne nous reconnaissent pas de droit à l'usage officiel de la langue française et en demandent l'abolition.

3o. Parce que l'opposition, en principes, et plusieurs de ses candidats ont déjà exprimé leur opinion à ce sujet, est en faveur de l'abolition de notre système d'écoles séparées.

Telles sont les principales raisons qui déterminent notre ligne de conduite. Il ne s'agit point ici de guerre de religion ou de race, non, car nous sommes en paix avec la majorité de nos concitoyens d'origine anglaise. Nous ne voulons que nous défendre des attaques d'une minorité turbulente qui, elle, se permet de faire appel à tous les préjugés, à toutes les plus mauvaises passions qu'il peut se trouver au cœur pour arriver à ses fins.

Le *Free Press* aura beau essayer d'assouvir sa haine de tout ce qui est français en déversant l'injure à pleines colonnes ; il aura beau attribuer à la plume de l'hon. M. LaRivière tous les articles que nous publions sur la politique du jour, pour, par là, avoir occasion de déplacer complètement la question et adresser à l'hon. ministre les insultes les plus grossières afin de le déprécier aux yeux de ses concitoyens et lui faire perdre la confiance de ses compatriotes, un fait brutal se dégage de tout ce fatras, c'est que l'opposition voit s'envoler ses espérances de pouvoir, et qu'avant de se remettre à jouer le rôle peu intéressant qui va lui échouer encore, elle veut donner aux électeurs français, en ne leur ménageant aucunement les attaques, la certitude qu'ils ont été pour quelque chose dans la défaite de ses ambitions les plus chères : l'avénement au timon des affaires.

## LES ELECTIONS.

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* de Manitoba annonce la dissolution de la législature de cette province. La nouvelle chambre est convoquée *pro formâ* pour le 16 novembre.

La présentation des candidats dans toutes les divisions électorales de la province est fixée au 2 décembre et la votation dans les divisions où il y aura contestation au 9, une semaine plus tard.

Les brefs d'élection sont datés du 13 novembre courant et sont faits rapportables le 14 décembre.

## MANITOBA : CHAMP D'IMMIGRATION.

II

Après avoir signalé les avantages de notre pays sous les rapports religieux et scolaire, il convient de faire ressortir l une de ses premières ressources sous le rapport matériel : la fertilité du sol.

Il peut paraître inutile d'insister beaucoup là-dessus, tant cette fertilité est manifeste pour tous ceux qui ont séjourné au Manitoba, ou l'ont simplement visité. Il n'y a pas un voyageur qui, à la vue de ce sol et des moissons qu'il produit, n'en ait exprimé sa surprise, et n'ait avoué que la réalité dépassait les notions qu'il s'était formé à notre endroit.

Malgré cela, si fortement enracinés étaient les préjugés, si obstinés sont les efforts des ennemis de notre progrès, et des progrès du Canada généralement, que la nécessité de renseigner les esprits bien disposés, existe toujours.

La tâche est d'ailleurs facile, car les témoignages désintéressés abondent, et nous préférons les substituer aux nôtres afin d'éviter jusqu'au soupçon de la partialité.

Nous donnerons la première place à l'opinion de l'hon. M. Taylor, le consul des Etats-Unis à Winnipeg C'est une voix autorisée ; il connait le Nord-Ouest canadien et les Etats adjacents, le Minnesota et le Dakota, et il y demeure, depuis plus d'un quart de siècle ; sa qualité de représentant officiel du gouvernement américain donne à ses paroles une valeur spéciale.

Le 2 octobre 1879, l'hon. M. Taylor disait donc :

" Les trois quarts de la zône productive du blé sur ce continent se trouve au nord de la frontière des Etats-Unis. (Au Canada, par conséquent.) C'est là que l'Amérique, et le vieux continent aussi, iront chercher, dans les temps à venir, la matière première du pain."

Et il ajoute :

" Le bœuf que l'on produit dans cette région septentrionale est de qualité supérieure à celui qu'on trouve plus au sud," (c'est-à-dire dans les Etats-Unis.)

Le consul des Etats-Unis n'a pas voulu dire par là que son pays était sans ressources. Nous ne voulons en aucune manière exagérer la portée de ce témoignage ; mais, d'une autre part, le moins qu'il ressorte de ces paroles, c'est que notre pays n'a rien à envier à la partie des Etats-Unis à laquelle l'honorable consul fait allusion.

Voici un autre témoignage qu'on ne peut pas davantage accuser de favoritisme envers le Canada ; c'est celui du *Philadelphia Press :*

" La plus grande région productive du blé au monde, dit ce journal, vient d'être ouverte à la colonisation. La plus grande partie, *et la plus productive* se trouve dans la province de Manitoba, dans l'Amérique du Nord. Bien cultivée, elle est suffisamment féconde pour rendre l'Angleterre indépendante des Etats-Unis par rapport à la matière première du pain."

Notre province peut supporter la comparaison non-seulement avec le Minnesota et le Dakota, mais même avec d'autres Etats généralement considérés comme mieux situés : tels sont par exemple, l'Ohio, où la moyenne de la récolte du blé est estimée au *maximum* de 15 minots à l'acre, ou l'Iowa dont nous avons une appréciation dans les lignes suivantes d'un colon même de ce dernier état.

Un M. Close, possédant des terres dans l'Iowa, et voulant y attirer l'immigration, écrivit une brochure dans ce but. Or voici ce qu'on trouve dans cette brochure :

Plusieurs rapports, venant de mes fermes, me donnent un rendement de près de 30 minots de blé à l'âcre ; cependant, comme le blé est ici sujet à se nieller, la récolte de ce grain n'est pas aussi sûre dans l'Iowa qu'au Manitoba."

A ces témoignages ajoutons les suivants :

Dans l'été de 1882, le gouverneur de l'Etat du Wisconsin, l'hon. J. M. Rusk, et le procureur-général du même Etat, l'hon. L. F. Frisby, visitaient le Nord-Ouest canadien. A la suite de ce voyage qui dura jusqu'en septembre, l'hon. M Frisby écrivait ce qui suit :

" Les champs de blé que j'ai vus cette année dans la vallée de la Rivière-Rouge indiquent certainement que pour la production du blé, cette vallée ne peut être surpassée dans le Nord-Ouest."

Le gouverneur ajoutait :

„ Je concours absolument dans toutes les remarques qui précèdent

„ (Signé,) „ J. M. Rusk,
„ Gouverneur."

M. Biggar, l'un des délégués envoyés par les fermiers anglais en 1879–80, dit ce qui suit dans son rapport :

„ Comme champ de production pour le blé, je préfèrerais de beaucoup le Manitoba au Dakota. Le sol du Manitoba est plus profond et se maintiendra plus longtemps à l'état de culture ; le blé qu'il produit donne un meilleur échantillon, et le rendement est de cinq à dix minots plus considérable par acre, ce qui est tout bénéfice."

M. John Maxwell, un autre délégué, répète la même chose comme suit :

" La moyenne du rendement, d'après les informations que j'ai recueillies, sera de huit à dix minots de plus au Manitoba qu'au Dakota."

M. Robert Peel, encore un délégué, s'exprime ainsi :

" Ce sol est particulièrement favorable à la culture du ble, et les meuniers préfèrent ce blé à tout autre. On a reconnu qu'il pouvait produire du blé pendant de longues années, sans interruption et sans engrais."

M. Geo. Cowan résume ainsi ses impressions :

" Je suis très frappé de la fertilité du sol, dont quelques parties sont, sans exception, les plus riches que j'aie jamais vues."

Je cite les paroles d'un autre délégué, M. Imrie, de Lanark, Angleterre :

" La vallée de la Rivière-Rouge est couverte du sol le plus riche que j'aie jamais vu dans mes voyages, et dont l'épaisseur dépasse deux pieds en moyenne."

Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces délégués étaient tous des gens experts choisis expressément par les fermiers anglais pour visiter le pays, et les renseigner sur ses ressources agricoles et sa condition économique.

M. Kenneth McKenzie, un ancien cultivateur pratique d'Ontario, dit :

" Je n'ai point vu de grains, soit dans le Minnesota, soit dans le Dakota, pour égaler ceux du Manitoba,"

M. Taylor, le consul des Etats-Unis dont j'ai cité le témoignage plus haut, écrivait un jour dans un journal de Saint-Paul qu'un M. Archibald, un propriétaire de moulin du Minnesota, avait été tout étonné du rendement du blé ; il constata que ce rendement était de 3 contre 2, comparé à celui du Minnesota.

M. le vicomte Ch. de Bouthillier, qui a passé dix mois dans le pays, tout émerveillé de ce qu'il y avait trouvé, a voulu le redire dans une lettre fort éloquente, dont voici un passage :

" Pour ce qui est de la fertilité du sol, il " serait puéril de répéter tout ce qui a déjà " été dit à ce sujet....... J'ai pourtant te- " nu à me rendre compte de l'incompa- " rable richesse du sol ; j'ai parcouru la " province dans tous ses sens, observant " beaucoup, écoutant plus encore ; je for- " mule le résultat de mes observations en " exprimant une pensée qui m'était sou- " vent venue dans le courant de mes ex- " cursions : que la province de Manitoba " est un nouveau champ de travail ouvert " à l'activité des hommes sur lequel la " Providence semble avoir réuni dans son " inépuisable charité tous les éléments " propres à favoriser l'accroissement ra- " pide et prospère d'un peuple privilé- " gié......... Il y a quinze ans au plus, pour " beaucoup de Canadiens, Manitoba était " l'inconnu......... aujourd'hui, il est sur " le point de devenir un des greniers fu- " turs de la vieille Europe."

Les témoignages de cette sorte abondent. Nous venons d'avoir notre exhibition provinciale. Je me suis trouvé en relation avec un M. Ward, de Chicago, lequel, visitant cette exhibition, m'a déclaré, sans une ombre d'hésitation, qu'à l'exhibition tenue récemment à Chicago même par l'Etat de l'Illinois, il n'y avait pas de produits comparables à ceux qu'il voyait à la nôtre.

Le prince Bonaparte-Wyse vient de faire son tour d'Amérique ; il a visité le Canada et les Etats-Unis ; c'est un homme pratique et doué d'un profond esprit observateur. Nos prairies, notre sol, notre situation, l'ont enchanté.

Parmi d'autres opinions récentes nous enrégistrerons les suivantes :

M. Major, de la maison Major Bros & Co., de New-York, a visité notre province dans le cours de l'été. Voici ce qu'il disait à la suite de ce voyage à un reporter du *Mail* de Halifax :

" Le Manitoba est une magnifique province. On reste convaincu de la fertilité de son sol à la vue des moissons abondantes qu'on y récolte cette année. Je me suis particulièrement intéressé à sa récolte de blé, et j'ai trouvé celui-ci égal, sinon supérieur, en qualité au blé de n'importe quelle partie des Etats-Unis."

" Winnipeg sera au Nord-Ouest canadien ce qu'est Chicago pour les Etats de l'Ouest américain. Il se fait déjà un commerce considérable de porcs dans cette ville. Montréal, au lieu de dépendre de Chicago pour ce commerce comme autrefois, tire maintenant de Winnipeg des chargements importants dans cette ligne."

Parlant ensuite des environs de Calgary, M. Major dit :

" Je suis en mesure d'affirmer que le terrain n'est pas aussi bon dans le Montana qu'au nord de la ligne (au Canada.) Si vous en voulez une preuve, vous la trouverez dans le fait que les éleveurs américains sont anxieux de s'assurer au Canada des terrains pour y établir leurs ranches, parce qu'ils sont convaincus que ces terrains sont meilleurs que les leurs."

Après l'opinion d'un citoyen américains, citons celle d'un éleveur d'Ontario, M. Pettit, de Burlington, Ont.

" Les cultivateurs du Manitoba vont finir par accaparer, lors de l'achèvement du chemin de la Baie d'Hudson, la plus grande partie du commerce d'exportation de la Puissance."

**M. John Ogilvie, l'un des grands propriétaires de moulin, à Montréal,** de retour d'un récent voyage au Manitoba, dans le Minnesota et dans le Dakota, a dit à l'un des reporters du *Star :*

" Il existe parmi les cultivateurs du Manitoba, une satisfaction générale au sujet de la récolte de blé. Celui-ci est d'une qualité supérieure, et le rendement, bien qu'inférieur aux années précédentes, sera néanmoins de beaucoup supérieur au rendement dans le Minnesota et le Dakota, où l'on n'obtiendra vraisemblablement pas plus de onze minots à l'acre en moyenne."

Le *Victoria Times* (Colombie Anglaise) dit de son côté, en parlant de la fleur du Manitoba :

" La qualité de cet article est réputée tellement supérieure à celle qui sort des moulins américains, que les boulangers manifestent hautement leur préférence pour la *Strong Baker* d'Ogilvie, de Winnipeg. L'opinion de ceux qui ont fait l'essai de la fleur du Nord-Ouest est décidément favorable à cette fleur."

Depuis 1883, la moyenne du rendement du blé a été comme suit, d'après le bulletin des moissons publié par le Département de l'Agriculture en notre province :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| En 1883 | ........21.80 | minots | à | l'acre |
| " 1884 | ........21.84 | " | " | " |
| " 1885 | .........20.81 | " | " | " |
| " 1886 | ........ 15.33 | " | " | " |

La diminution du rendement cette année est due à la sècheresse dont quelques parties de la province ont souffert. Mais on admettra que ce rendement même de près de 16 minots à l'âcre est encore bien satisfaisant. La qualité du grain est supérieure.

Si l'opinion publique s'est plu jusqu'à présent à se préoccuper de nos territoires surtout au point de vue de la production du blé, il ne s'en suit pas qu'on n'y moissonne point d'autres grains. L'avoine, l'orge, les pois, le lin, le blé-dinde du pays, (non pas le grand blé-dinde des Illinois), et tous les légumes, y viennent en abondance. Les légumes atteignent parfois une grosseur prodigieuse.

Terminons cet article par ces mots de Sa Grandeur Monseigneur Taché extraits d'une lettre de notre vénérable archevêque au rév. Père Nugent :

" Vous avez vu de vos yeux les magnifiques produits de notre sol si riche....

" La bonne et divine Providence a fait pour cette partie des possessions Britanniques pour le moins autant que pour les Etats et les Territoires voisins."

T. A. Bernier.

(*A suivre au prochain numéro.*)

## OFFICIERS-RAPPORTEURS.

Les personnes suivantes ont été nommées Officiers-Rapporteurs pour les diverses Divisions Electorales :

Assiniboia, Frank Ness, Saint-Charles.

Beautiful Plains, M. H. Fieldhouse, Neepawa.

Carillon, Philippe A. Taschereau, Saint-Pierre.

Cartier, Charles Henri Pacaud, Saint-Norbert.

Cypress, Geo. Playfair, Otenaw.

Dennis, W. J. Helliwell, Ralphton.

Brandon Est, Martin Mcdonald, Brandon.

Minnedosa Est, W. E. Roche, Minnedosa.

Emerson, W. Hill Nash, Emerson.

Kildonan et Saint-Paul, Alex. G. Sutherland, Kildonan.

Lakeside, J. A. K. Drummond, High Bluff.

La Vérandrye, Auguste Gauthier, Lorette.

Lorne, A. C. Clouston, Somerset.

Morris, W W. Unsworth, Emerson.

Mountain, H. G. Taylor, Crystal City.

Norfolk, W. R. Black, Carberry.

Dufferin Nord, S. Umphrey, Miami.

Winnipeg Nord, J. B. Moore, Winnipeg.

Portage-la-Prairie, H. R. Jolly, Portage-la-Prairie.

Rockwood, J. R. Rutherford, Stonewall.

Russell, Edward Field, Shell River.

St. Andrews, John MacDougall, Lower Fort Garry.

Saint-Boniface, Télesphore Pelletier, Saint-Boniface.

St. Clements, William Young, Saint-Andrews.

Saint-François-Xavier, J. G. Fairbanks, Marquette.

Shoal Lake, Wm. Howard, Arrow River.

Souris, John L. Campbell, Sourisford.

Dufferin Sud, Geo. Waldingham, Calf Mountain.

Winnipeg Sud, K. N. L. McDonald, Winnipeg.

Springfield, Wm. Goodridge, Oak Bank.

Turtle Mountain, Wm. Miller, Boissevain.

Brandon Ouest, Walter J. Sargeant, Pendennis.

Westbourne, J. Marsver, Gladstone.

Minnedosa Ouest, Chas. Geekie, Strathclair.

Woodlands, Copeland Cowlard, Ossowo.

## SOIREE DRAMATIQUE et MUSICALE.

**Nous invitons fortement notre population à assister à la soirée dramatique et musicale qui sera donnée par le Club Dramatique de Saint-Boniface, dans la Salle du Collége, lundi soir, le 22 courant, au profit de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Sans compter que le programme de la soirée est excellent, il y a la pensée d'une bonne œuvre à faire qui doit nous y conduire.**

**Les billets sont de 50 et 25 cents, et l'on peut s'en procurer chez MM. Kéroack, Pelletier, Arial, Joyal ou Lloyd.**

## SOCIETES D'AGRICULTURE.

Conformément aux dispositions d'un acte passé à la dernière session de la législature, les membres des diverses sociétés d'agriculture de divisions électorales de Manitoba se réuniront le 1er décembre prochain afin de recevoir le rapport des officiers des sociétés respectives pour l'année finissant le 30 novembre courant, et pour clore les affaires des sociétés.

Après les assemblées qui seront tenues, les livres, documents, argents et autres propriétés personnelles des sociétés seront remis a telles personnes qui pourront être désignées par le président et le secrétaire-trésorier du Bureau d'Agriculture. Dans certains cas, un partage devra être fait vû les changements qui ont eu lieu dans les divisions électorales.

## NOTES HISTORIQUES.

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

De 1818 à 1822.

(*Suite.*)

Mgr Lartigue dont les bulles étaient arrivées de Rome en même temps que celles de M. Provencher, fut consacré à Montréal, dans l'église paroissiale, le 21 janvier, par Mgr Plessis. Sa promotion avait d'abord été tenue secrète pour éviter les embarras d'une opposition systématique contre laquelle il n'eût que trop à lutter pendant plusieurs années après sa consécration. Dès que la chose fut officielle, M. Provencher lui écrivit pour le féliciter et pour le faire en même temps le confident de ses anxiétés :

" Je suis content, lui dit-il, que tout ce qu'il y avait de mystérieux sur votre promotion, acceptation et consécration soit enfin dévoilé......

" J'ai toujours grandement approuvé les vues de Mgr de Québec concernant Votre Grandeur ; c'est le meilleur coup qu'il a fait dans son voyage d'Europe. Je n'approuve pas autant ce qu'il a fait pour moi ; il m'a bien fait connaître ses vues et ses raisons ; je ne les trouverais pas mauvaises si elles concernaient un autre. J'ai bien de la peine à me rendre. Je passe un assez triste hiver ; dans les plans de Mgr, c'est pourtant le dernier que je passerai au Canada.

" Il faut que je fasse le mystérieux sur une chose que tout le monde sait et désapprouve généralement. Ce silence de ma part fait croire que je suis content et fier d'être évêque. M'ouvrir à tout le monde et déclamer contre ce projet, serait créer des embarras à Monseigneur, et peut-être devenir la cause que la chose manquerait contre les vues de Dieu qui peut en tirer gloire, de sorte que je me trouve pris et arrêté de tous côtés. Mon cœur me dit bien qu'il aimerait mieux rester ici, mais peut-être y a-t-il plus d'humain que de divin dans sa manière de raisonner. Ma conscience parle autrement......

" La place offerte n'est pas brillante à la vérité, mais elle est précieuse aux yeux de la religion, puisqu'il s'agit de fonder une église et une chrétienté. Ce beau, ce grand et noble but que je me sens incapable d'atteindre, me jette dans la crainte et la désolation...

" Priez donc le Père des lumières de m'éclairer dans un moment si critique. Je ne voudrais pourtant pas m'éloigner de la volonté de Dieu ; malgré mes répugnances je voudrais la faire, mais je vous assure qu'il m'en coûte pour me décider. Aidez-moi de vos lumières et de vos prières."

La réponse qu'il reçut de Mgr Lartigue fut tellement encourageante et remplie de considérations élevées, qu'elle fit taire ses répugnances et mit fin aux hésitations qu'il avait apportées à accepter le fardeau de l'épiscopat. Le 19 mars, jour de la fête de Saint-Joseph et fête patronale de Mgr Plessis, M. Provencher offrit à son évêque, comme bouquet de fête, son acte de résignation.

" La lettre de Mgr de Telmesse, lui dit-il, m'a beaucoup consolé et rassuré ; elle m'a aidé à me rendre à vos vues. J'accepte en tremblant le fardeau qui m'est imposé pour la punition de mes péchés et pour le salut des infidèles confiés à mes soins.

" Dieu se sert souvent de ce qu'il y a de plus vil pour opérer de grandes choses, c'est sous ce point de vue que je me considère. Soyez désormais sans inquiétude sur mon compte, j'attendrai les événements, et pour preuve de ce que j'avance dans cette lettre, je me souscris (entre nous) du nom de mon titre épiscopal ; c'est le bouquet que je vous présente pour votre fête ; soyez sûr qu'il vient du cœur.

" Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur le très-humble et très-obéissant serviteur,

† J. N., Ev. de Julianople."

Mgr Plessis n'avait jamais douté du succès de son entreprise ; il savait que M. Provencher, malgré les objections exprimées dans ses lettres, avait l'âme assez grande pour faire à l'église et à son pays le sacrifice qui lui était demandé. Quelques jours avant de recevoir cette dernière lettre il avait dit à M. Provencher : " Nos affaires n'avancent guère, mais si la Providence vous veut à la Rivière-Rouge, elle trouvera bien le moyen de vous y rendre." Maintenant il n'avait plus qu'à le féliciter et à le remercier au nom de la religion pour cet acte de dévouement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Mgr de Telmesse et Mgr de Saldes lui écrivirent en même temps pour lui exprimer la joie que leur causait l'acceptation de ses bulles.

M. Provencher consolé et fortifié par les encouragements de trois évêques écrivit le 3 avril à Mgr Plessis :

Yamachiche, 3 Avril 1821.

*Monseigneur,*—J'ai reçu hier l'honneur de votre lettre du 31 mars ; je suis content que ma dernière lettre vous ait pleinement satisfaite ; je crois bien qu'il aurait peut-être mieux valu accepter du premier coup. J'avoue qu'il est difficile de ne pas voir le doigt de Dieu dans ce grand ouvrage. Je n'ai point fait de bruit à l'extérieur ; j'ai voulu sonder, consulter, etc.; condamné de toutes parts, il m'a fallu me rendre. Dieu soit loué ! je serai évêque comme j'ai été tout le reste par sa pure miséricorde ; il m'a tiré de bien loin pour m'élever au rang sublime des premiers pasteurs ; priez-le de me faire la grâce de correspondre à ma sainte vocation de peur qu'après avoir prêché la foi aux nations assises dans les ombres de l'infidélité, je ne sois moi-même exclu du royaume de Dieu. Je crains, et non sans raison, qu'après avoir été dans ses mains l'instrument de sa miséricorde pour les autres, je ne sois ensuite jeté au feu . . .

" Je serai économe autant que possible de mes revenus, pour être en état de supporter les frais de ma consécration "...

G. D.

(*A continuer.*)

Le service anniversaire de feu Louis Riel, l'infortuné chef métis, a eu lieu à la cathédrale mardi matin, à 9.00 heures.

M. le curé Dugas officiait. Il y avait une assistance nombreuse, et les cérémonies ont été solennelles.

## Nouvelles Politiques.

—Des journaux de Québec disent que l'assemblée législative de cette province sera convoquée dans le cours du mois prochain.

—Les élections de la législature d'Ontario suivront de près celles de Manitoba. L'appel nominal pour toute la province aura lieu le 22 décembre et la votation une semaine plus tard, le 29.

## PERSONNEL.

Mgr l'Archevêque que nous disions indisposé la semaine dernière, est devenu tellement malade depuis, qu'il est obligé de garder le lit. Les nouvelles que nous avons ce matin, nous rassurent cependant, et nous font espérer que le rétablissement de Sa Grandeur sera prompt.

Madame George Germain, de cette ville, est parti dimanche pour un voyage dans sa famille en province de Québec.

L'hon. M. LaRivière est revenu lundi matin d'un voyage de quelques jours à Ottawa et Montréal.

M Wm. Leggo, Maître en Equité, de Winnipeg, a été nommé commissaire pour examiner les réclamations des enfants mineurs métis, présentées en vertu du chap. 43 de 49 Vict., statuts de Manitoba, avec autorité d'accorder des certificats de l'opportunité de faire des paiements.

M. M. J. Charbonneau, I.C., de Saint-Boniface, est revenu mardi d'un voyage de trois mois et demi dans l'Ouest, où il était allé explorer la Saskatchewan (branche Nord), pour le compte du gouvernement d'Ottawa.

MM. P. Turenne, A. Boily, L. Chabot et E. Lavallée qui étaient au service de M. Charbonneau, sont revenus en même temps.

Le major-général Middleton est arrivé à Winnipeg, lundi en tournée d'inspection.

## Nouvelles Religieuses.

—Mardi, le 23 courant, sera le 35ème anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Taché. Il y aura grand'messe à la cathédrale ce jour-là.

—M. l'abbé Pelletier, le nouveau curé de Saint-Joachim de LaBroquerie, est parti hier pour aller prendre charge de sa nouvelle paroisse.

—M. l'abbé Bonnissant, P.S., assistant procureur du Séminaire, est mort à Montréal, lundi, à l'âge de 70 ans.

## CHOSES ET AUTRES.

—La récolte des pommes dans la province d'Ontario a été cette année audessous de la moyenne ; les dernières nouvelles annoncent aussi une pauvre récolte de pommes en Angleterre, par contre elle a été abondante dans les provinces maritimes qui profiteront de la rareté de cet article sur les marchés voisins pour écouler leur surplus.

—Il y avait dans la province de la Nouvelle-Ecosse (à la fin de l'an 1885) 1,190 moulins à scie, employant 4,460 personnes.

La valeur du bois exporté durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1885, à été estimée à $1,274,653.

La propriété des terrains forestiers de cette province est entre les mains des cultivateurs et autres. Le gouvernement n'a aucun contrôle sur la coupe du bois et il n'en tire aucun profit.

—Dans un discours prononcé devant les élèves de l'école d'infanterie à Frédéricton sir Leonard Tilley aurait déclaré que si le gouvernement fédéral ne s'est adressé qu'en dernier aux provinces maritimes pour avoir des troupes pour la campagne du Nord-Ouest s'est qu'il appréhendait à cette époque une guerre entre l'Angleterre et la Russie et qu'il ne voulait pas laisser ces provinces à la merci d'un envahisseur possible. Il aura ajouté que rien n'empêche aujourd'hui la divulgation de ce secret d'Etat.

—Avis d'application au parlement est donné pour un acte incorporant une compagnie pour construire un chemin de fer du Pacifique Canadien à l'est de Winnipeg, jusqu'à l'embouchure de la rivière Albany, sur la Baie d'Hudson.

—M. Paul Bert, dont une dépêche nous annonce la mort arrivée jeudi dernier au Tonquin, où il était envoyé de la France, était ministre des cultes et de l'instruction publique en France, sous le fameux cabinet crocheteur de M. Jules Ferry.

Paul Bert, physiologiste et homme politique français, était né à Auxerre, (Yonne), le 17 octobre 1833.

—Le gouvernement français songerait à révoquer le décret d'expulsion, lancé contre le duc d'Aumale.

—M. I. R. Baker, maître de poste de Beauharnois, poursuit en dommages, au montant de $10,000 M. Thos. Brossoit, rédacteur du *Progrès* de Valleyfield, pour libelle. En mars dernier, plusieurs lettres enregistrées furent perdues au bureau de poste de Beauharnois, et le journal de M. Brossoit fit souvent allusion à ces lettres en termes que M. Baker trouve libelleux.

—A la suite du dernier incendie qui a ravagé Calgary les autorités municipales ont défendu l'érection de maisons en bois dans l'enceinte de la ville.

—Les produits de la maison Armour et Cie., de Chicago, fabricants de conserves alimentaires, ont été mis à l'interdit (boycotted) par les chevaliers du travail.

—On porte à plus de cinq millions et demi le nombre des visiteurs à l'exposition coloniale de Londres, jusqu'à ce jour.

—M. J. W. Jackson, ancien membre du conseil du Nord-Ouest, est actuellement à Ottawa, afin de s'entendre avec le gouvernement au sujet de la construction du chemin de fer de Qu'Appelle et de la Montagne de Bois. Il croit que les travaux sur cette ligne commenceront au mois de mai prochain.

—Le rapport des opérations de la banque de Montréal jusqu'à 31 octobre a été publié aujourd'hui, donnant le résultat des opérations de la banque pour les premiers six mois de l'année financière.

Balance au crédit du compte de profits et pertes, 30 avril 1886, $525,546.27.

Profit pour les six mois finissant le 31 octobre 1886 après avoir déduit les dépenses de gérance et avoir prévu pour toutes les créances mauvaises douteuses $765,228.58 ; ce qui forme un total de $1,260,773.83.

Dividende 50 payable le 1er décembre 1886 $600,000.00. Balance des profits et pertes portés au compte $696,773.83.

—L'état annuel de l'armée anglaise vient de paraître.

La force de l'armée régulière a été en 1885 de 198,064 hommes répartis comme suit :

Cavalerie de la garde, 1,377 ; cavalerie de ligne, 16,503 ; artillerie de la garde, 4,205 ; artillerie royale, 28,561 ; ingénieurs, 6,013 ; infanterie de la garde, 6,310 ; infanterie de la ligne ; 126,663 ; corps colonial, 2,331 ; commissariat et transport, 2,876 ; administration, 650 ; arficiers, 41 ; poste, 14 ; corps médical, 2,470. Le nombre des recrues a été d'environ 40,000.

Les forces auxiliaires enrôlées s'élevaient à 408,670 hommes, savoir : réserve de l'armée, 1re classe, 41,889 hommes ; 2me classe, 6,823 ; milice, 119,536 ; yeomanry, 11,540 ; volontaires, 224,012.

—M. Justin McCarthy, député irlandais à la chambre des communes anglaises, l'un des principaux lieutenants de Parnell et écrivain distingué, est actuellement en Canada. Il a donné des conférences à Québec, Montréal et Ottawa sur la cause de l'Irlande.

—On annonce la mort de M. Sharples, l'un des principaux commerçants de bois de Québec et beau-frère de sir A. P. Caron.

—On écrit de la Jamaïque que la décadence de cette colonie tenue naguère pour le plus riche joyau de la couronne anglaise, se voit clairement par les chiffres suivants qui indiquent la diminution graduelle de la culture de la canne à sucre. En 1832 on comptait 653 plantations ; 513 en 1847 ; 216 en 1859 ; et 189 en 1884,

En face d'une pareille décadence l'honorable Michael Solomon, l'un des chefs politiques en même temps que l'un des grands propriétaires a proposé au conseil législatif d'adopter la résolution suivante :

" Le conseil législatif de la Jamaïque, persuadé que les primes données par les gouvernements étrangers aux producteurs de sucre de betterave doivent amener avant longtemps la ruine de la culture de la canne à sucre dans les Antilles, exprime l'espoir que Son Excellence le gouverneur-général obtiendra de Sa Majesté le droit de faire un traité de réciprocité avec les Etats-Unis et le Canada afin que la Jamaïque puisse trouver plus près de chez elle les marchés qui lui manquent au loin."

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité mais Son Excellence a fait observe qu'il y avait bien peu de chance pour elle d'avoir quelque résultat pratique.

—Le prince Valdémar qui vient d'être choisi par l'assemblée nationale bulgare comme souverain de la Bulgarie est le troisième fils de Christian IX, roi de Danemark. Il est né le 27 octobre 1858 et a épousé à Paris, le 20 octobre 1885, la princesse Marie d'Orléans, fille du duc de Chartres. Le prince Valdémar est lieutenant dans la marine royale de Danemark.

Sa Sœur aînée, la princesse Alexandra, a épousé en 1863 le prince de Galles. Son frère George, qui est né le 24 décembre 1845, a accepté le 6 juin 1863 la couronne de Grèce et signé un acte en vertu duquel son frère cadet, le prince Valdémar, et la postérité de ce dernier le précèderont, lui et sa postérité virile, pour succession au trône danois. Le roi George a épousé au mois d'octobre 1867 la grande duchesse Olga de Russie.

La troisième sœur du prince Valdémar, lo princesse Maria, a épousé en 1866 l'héritier de la couronne de Russie, aujourd'hui l'empereur Alexandre III.

**NAISSANCES.**

—A St. James, le 12 courant, Madame Arthur Jacques, une fille.

Le *Courrier de Louiseville* est prié de reproduire.

—En cette ville. le 15 courant, Madame Gaspard Longpré, un fils.

—En Saint-Boniface, le 10 courant, Madame Jean Pelletier, un fils.

**MARIAGE.**

Beck-Lloyd—Hier, le 17 courant, dans la chapelle privée de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé A. Dugast, curé, bénissait l'union de M. N. D. Beck, avocat, de Winnipeg, et de Melle Ethel Lloyd, fille aînée de M. Edward Lloyd de Saint-Boniface.

Les nouveaux époux auxquels nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur, sont partis hier pour faire un voyage aux Etats-Unis.


## Trouvée Errante.

Une jument noire (pony), une tache blanche dans le front et âgée d'environ douze ans.

Pour plus d'informations s'adresser à

JEAN-BAPTISTE JOYAL,
Chef de Police.
Saint-Boniface.



## A Louer.

Le logement qu'occupe Mme Bédard, Bloc Payette, rue LaVérandrye, est à louer. Garanti chaud. Possession immédiate.

S'adresser aux bureaux du journal

LE MANITOBA.

3ins.11.11.86.

## BOIS A VENDRE.

Tremble, $4.00 la corde ; scié, $4.50
Epinette, $4.75 la corde, scié, $6.00
Frêne, $4.25 la corde ; scié, $5.00

Le bois est délivré à domicile et vendu tout au comptant.

NAPOLÉON DESPATIS,
Saint-Boniface, Man.

1an.28.10.86.


## Chronique Locale.

—Mgr l'Archevêque a fait planter une quarantaine d'arbres sur la place LaVérandrye.

—Le club de raquettes *Le Vogageur* tiendra une assemblée demain soir à 8.30 heures, au lieu ordinaire des séances.

—*Trouvés* et à réclamer à nos bureaux, deux chapelets de valeur. Il y en a un qui est contenu dans une coquille.

—Bien que la saison soit très avancées, les émigrants continuent d'arriver. Pendant la semaine dernière, il en est arrivé plus de 150.

—Aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général, est observé comme jour d'actions de grâces par tout le Canada.

—Le nouvel acte municipal est devenu en force lundi ; en sorte que ce jour-là même les trois bureaux judiciaires est, centre et ouest, ont cessé d'exister.

—Pas de neige encore. Quant à la glace elle est assez forte en certains endroits pour permettre aux piétons de traverser. Dès aujourd'hui nous dirons qu'il est toujours imprudent de traverser vis-à-vis les moulins à farine de M. McMillan.

—Aux assisses, dans la cause de La Reine vs Inglis pour faux, le prisonnier a été trouvé coupable et condamné à 2 ans de pénitencier.

La Reine vs Gillies.—Accusation, larcin, verdict coupable et condamné à 4 mois de prison.

La cause de Thomas qui est accusé de meurtre commencera demain.

—La compagnie du Pacifique a décidé de retenir les services d'un millier d'hommes engagés présentement aux travaux de construction dans la région des montagnes. Ils seront employés cet hiver à couper du bois pour le chauffage des locomotives le long de la route, avec l'entente qu'ils pourront être employées aussi pour pelleter la neige sur le chemin moyennant $1.25 par par jour.

—Nous sommes priés de rappeler aux contribuables de la ville que les taxes annuelles sont actuellement dues et payables. Il n'est pas sans à propos de payer en ce mois, parceque passé le 1er décembre, on ne pourra plus bénéficier de la réduction de 10 par cent qu'on obtient en payant avant le premier décembre. En outre, si les taxes ne rentrent pas suffisamment, il devra y avoir une vente de terrains pour taxes avant le premier janvier prochain. Il est de l'intérêt des contribuables comme de la corporation que les taxes soient immédiatement payées.

## Chronique de la Province.

*Lac-des-Chênes.*

8 novembre.—Le 6 de ce mois avait lieu ici, une assemblée des oppositionnistes à laquelle avait été invité d'assister M. Routledge le populaire candidat de l'administration actuelle.

M. Greenway, le chef de l'opposition et M. McLean qui fait la lutte contre M. Routledge parlèrent pour répéter ce qu'ils n'ont cessé de chanter depuis des mois, les accusations mensongères qui ont été portées contre l'hon. M. Norquay. M. Routledge et M. A. Charland leur répliquèrent et bien que l'assemblée ne fut point la leur, on peut dire sans exagération qu'ils remportèrent un éclatant succès en cette circonstance. M. Charland, après avoir adressé la parole en anglais, parla en français, et se faisant l'interprète de tous les électeurs français du comté de Dennis, il dit aux Messieurs de l'opposition que ce n'étaient point leur parti qui pouvait nous assurer nos droits, lui qui nous a toujours combattus, mais bien le parti du gouvernement d'aujourd'hui, et que pour cette raison, majeure pour nous, ils ne devaient point trouver de partisans chez les vrais Canadiens-français.

—Lundi, le 22 courant, les électeurs français de notre comté tiendront une assemblée chez leur estimé concitoyen, M. Amable Marion. Nous espérons que tous sans exception se feront un devoir d'assister pour entendre les orateurs qui devront porter la parole. M. Routledge sera présent.

*Sainte-Agathe.*

13 Novembre.—La collecte qui a été faite après la bénédiction de la cloche de la paroisse a rapporté la jolie somme de $87.00.

Parmi ceux qui furent invités comme parrains et marraines et qui étaient présents, on remarquait, l'hon. J. Royal, M. et Mme E. Pelland, M. S. M. Barré, M. et Mme Joseph Lecomte, M. et Mme T. A. Bernier, M. et Mme J. E. Gelley, M. et Mme Thomas Gelley, M. et Mme E. Brisebois, M. et Mme E. Bernier.


THOS. W. TAYLOR

**Relieur et Manufacturier De Livres Blancs,**

13, RUE OWEN

Porte voisine do l'imprimerie du *Times*

WINNIPEG, Man.

9.3.8 1a

## BATES & PARE,

(Membres de la Société des Ingénieurs de l'Ouest.)

SOLLICITEURS DE

BREVETS D'INVENTION,

Caveats, Marques de Commerce, etc.

204, Dearborn St.—Office 71 "Honoré Building," Chicago, Illinois.

Les seuls Français solliciteurs de brevets d'invention aux Etats-Unis.

Informations gratis,—
Correspondance sollicitée.

Branches d'affaires à Washington, D.C., (622 F St., N. W., P.O. Boîte 568.)—Montreal, Canada, 58 rue St. Jacques ;—San Francisco, Cal., 51 Beale St.

3m. 5. 8. 86.




Les personnes ayant besoin de garçons de ferme, d'ouvriers, de serviteurs, ou d'aides pour tous les travaux, sont priées de se mettre en communication avec l'agent d'Immigration du Gouvernement de Manitoba, à Winnipeg, et de lui faire connaître la nature des travaux qu'elles ont à faire exécuter ou l'aide dont elles ont besoin, les gages qu'elles paieront, et la probable durée de l'emploi, ensemble avec leur adresse et toutes les informations nécessaires pour permettre à l'agent de placer les immigrants qui demanderont un emploi immédiat lors de leurs arrivée dans la Province.

JAMES A. GREEN,
Agent d'Immigration.

Département de l'Agriculture, des Statistiques et de la Santé

Bureau de l'Immigration, Winnipeg, 5 juillet, 1886.

jno 15.7.86.

## Avis aux Créanciers

DE

Jean-Baptiste Lagimonière, (décédé.)

Prenez avis que les créanciers de feu Jean-Baptiste Lagimonière, ci-devant de la paroisse de Lorette dans le comté de Lorette, cultivateur, décédé, le ou vers le dixième jour de septembre A.D. 1886, devront le ou avant le sixième jour de décembre 1886, envoyer par la malle, les frais de port payés d'avance, à Beck & McPhillips solliciteurs, 344 rue Principale Winnipeg, solliciteurs pour les exécuteurs testamentaires du dit défunt, leurs noms et prénoms adresses et qualités, et les détails complets de leurs réclamations, un état de leurs comptes, et la nature des garanties dont ils sont nantis, (s'ils en ont aucune.)

Et prenez avis qu'après le dit jour en dernier lieu mentionné, il sera loisible aux dits exécuteurs de distribuer l'actif du testateur entre les parties y ayant droit, ne prenant en considération que les réclamations desquelles les dits executeurs auront reçu avis.

Daté le 3 novembre 1886.

BECK & McPHILLIPS,
Solliciteurs des Exécuteurs.

4ins.11.11.86.

## AVIS

MUNICIPALITÉ DE DESALABERRY

Prenez avis qu'un règlement autorisant un emprunt $3,000.00, dans le but d'aider à la construction du moulin à farine et de la beurrerie proposés, a été duement passé par le conseil de la Municipalité de DeSalaberry et que la preuve de la due passation du dit réglement et du fait que l'on s'est conformé à toutes les formalités préalables qu'exige le statut fait et pourvu à cet effet, a été soumise à Son Honneur le Juge des Cours de Comté du district judiciaire de l'est, auquel on s'adressera pour obtenir un certificat concernant le dit règlement en vertu des dispositions de la section 137 de la 47ème Vict., chap. 11, le ou après le 9ème jour de décembre prochain.

Daté à Saint-Pierre, le 8ème jour de novembre, A.D. 1886.

L. M. P. NOEL,
Sec.-Trésorier.

4ins 11.11.86.



## Province de Manitoba.

ACTES DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1886.

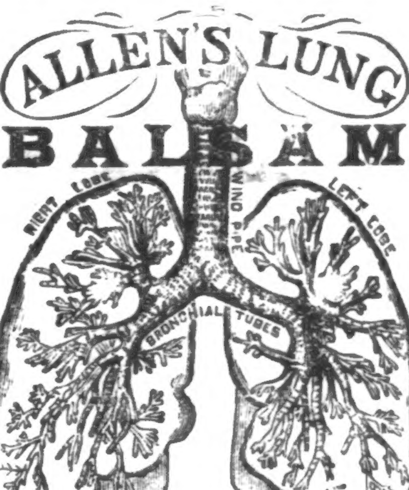
Les demandes suivantes de licences pour la vente des Liqueurs ont été faites :

Peter Campbell, Hôtel, Carman ;
Vincent Taranto, Hôtel, Winnipeg ;
Jas. Richards, Hôtel, Boissevain ;
John Hunt, Magasin, Gretna ;
T. D. Cavanagh, Hôtel, Elkhorn ;
Jas. McCrea, Hôtel, Gladstone ;
Jas. A. Hill, Hôtel, Shellmouth :

R. LATOUCHE TUPPER,
Inspecteur en Chef.

Winnipeg 28 octobre 1886.

3ins.4.11.86


BAUME D'ALLEN

REMÈDE CONTRE LA

**Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup**

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.

Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.

Il n'a jamais échoué dans son action.

Il n'a pas d'égal comme expectorant.

Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.

Il ne contient pas d'Opium.

Chaque Bouteille porte les Directions.

En vente chez tous les Pharmaciens.

6f 83, 1a

Dr J. H. O. LAMBERT,

Médecin-Chirurgien—Accoucheur ;

Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. 1an 14 1 86




## CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 décembre 1886, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, soixante quatorze fois par semaine ou plus ou moins fréquemment, comme il en pourra être requis, entre le

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG

ET LA

STATION DU PACIFIQUE CANADIEN

à compter du premier janvier prochain.

Le transport devra se faire dans des voitures couvertes et fermant au cadenas, et chaque voiture devra être tirée par au moins deux chevaux. Les voitures ne devront être employées que pour le service des malles.

Le courrier laissera le bureau de poste et la station du chemin de fer avec les malles à tels jours et heures auxquels il pourra en recevoir l'ordre de temps à autres, pour délivrer les malles à la station dans les quinze minutes après le départ du bureau de poste, et, au bureau de poste, dans les quinze minutes qui suivront l'arrivée de chaque convoi portant la malle.

Chaque soumissionnaire devant dire le prix qu'il demande par voyage, un voyage devant consister à transporter les malles du bureau de poste à la station et de la station au bureau.

Deux cautions de deux mille piastres chacune devront être fournies par la personne qui entreprendra le service.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues au bureau de poste de Winnipeg et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 15 octobre 1886.

3ins. 28.10.86.



DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et marquées " Soumissions pour Permis de couper du Bois," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, lundi le 15 novembre prochain, pour un permis de couper du bois à partir de cette date jusqu'au 1er octobre 1887, sur la section 11, township 13, rang 6, est du 1er méridien, dans la province de Manitoba.

Les conditions auxquelles un permis sera accordé peuvent être obtenues au bureau des Bois de la Couronne à Winnipeg.

A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur

Ottawa, 27 octobre 1886.

3ins.4.11. 86.


*Avis à ceux qui confectionnent leurs Habillements.*—Venez acheter vos Tweeds chez LANGEVIN & GAREAU, on vous les taillera sans charge extra.

COUPE GRATIS.

# AVANTAGES EXTRAORDINAIRES !

Le plus grand choix de Marchandises qui ne s'est jamais vu dans la Province.

# HABILLEMENTS

— POUR —

HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS.

Venant de recevoir la balance de nos Importations d'Automne et d'Hiver, que nous avons plus que doublés cette année, vû le grand nombre de commandes dont on a bien voulu nous favoriser par le passé, nous pouvons maintenant exécuter tous les ordres que l'on voudra bien nous confier.

**Pour Pardessus.**

Drap Melton, Drap Motonné, Drap Castor, Drap Pilot, Serge Noire, Diagonal, Tweeds, etc.

**Pour Habillements.**

Le plus grand assortiment de Draps, Serges, Tweeds Français, Anglais et Américain, etc.

**Hardes-Faites.**

L'assortiment dans cette ligne comprend Pardessus, Pantalons et Habillements complets et est tellement varié que nous ne pouvons l'énumérer.

**Lainages.**

200 doz de Corps et Caleçons en laine.
Chemises en laine. Vestes en laine, etc.
Chaussons en laine, etc.

**Divers.**

Gants et Mitaines en Kid, Drap, Laine, etc.
Cravates, Collets, etc.

**Casques en Fourrures.**

LANGEVIN & GAREAU,

**Coin des Avenues Tache et Provencher,**

SAINT-BONIFACE.

COUPE GRATIS.


*Avis à ceux qui confectionnent leurs Habillements.*—Venez acheter vos Tweeds chez LANGEVIN & GAREAU, on vous les taillera sans charge extra.


## TURNER & BLEAU,

**IMPORTATEURS de QUINCAILLERIES et FERRONNERIES,**

Coin des Avenues Taché et Provencher,

SAINT-BONIFACE.

A cet établissement l'on est assuré de toujours trouver un assortiment des plus complets et à des prix défiant toute concurrence. Entr'autres articles, les cultivateurs sont spécialement invités à venir acheter du FIL DE FER BARELÉ, directement importés de Montréal, et qui sera vendu à des prix très-réduits.

La célèbre PONDEUSE DE SYLVESTRE est aussi en vente chez TURNER & BLEAU. Cette invention est des plus efficace pour empêcher les œufs d'être mangés par les poules, les rats et les chats. Et en outre de avantages susdits, les œufs sont conservés frais et propres par cette pondeuse, et les couvées rapporteront cinquante pour cent de plus.

**HUILES ET PEINTURES.**

Huiles pour machines, Huiles de Lin, et Térébentine, Huile de Ricin (*Castor Oil*). Vernis pour meubles et Voitures. Huile de Charbon.

PEINTURES ! PEINTURES ! UNE GRANDE VARIETE !

Le meilleur choix de Faience et Porcelaines. Coutellerie de tous Prix !

Visitez cet établissement.

**TURNER & BLEAU,**

**Coin des Avenues Tache et Provencher, St Boniface, Man.**

1an 15 4 86

# ALLEZ AU MEILLEUR MARCHE

# CHEZ VERGE & D'AUTEUIL,

IMPORTATEURS DE

# MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES,

**CHAUSSURES, Etc., Etc.**

L'assortiment est maintenant au complet: **$35,000 de Nouvelles Marchandises** d'Automne et d'Hiver sont ouvertes et seront vendues a des prix defiant toute concurrence.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

N.B.—Le Département de Chaussures est à l'Enseigne de la Botte d'Or.

VERGE & D'AUTEUIL,

**Avenue Provencher, St. Boniface.**




VENTE

A GRANDS SACRIFICES

— DE —

Marchandises Seches

et de Fourrures

— AU —

—LION D'OR.—

LA PLUS GRANDE VENTE QUI SE SOIT JAMAIS FAITE A WINNIPEG.

Première qualité de Manteaux d'Astracan, valant $30.00, réduits à $20.00.

Toutes nos marchandises sont marquées maintenant aux prix du gros. Exemple: les meilleurs cotons, 36 pouces de large, à 3½ et 5 cents la verge.

Remarquez bien notre annonce la semaine prochaine, Elle portera quelque chose d'intéressant. AU LION D'OR.

PARKES & CIE.,

432, RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.
9, 11 à 1, 87.



ECURIE DE LOUAGE.

RUE DUMOULIN.

En face de l'Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

M. Joseph Pélissier, propriétaire d'écurie de louage, de pension et de vente, donnera une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui lui seront confiés.

Saint-Boniface, 2 avril, 1884. 1an 2 3 84


PENSIONNAT

DE

SAINT-BONIFACE,

SOUS LA DIRECTION DES

RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliores, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues

| | |
|---|---|
| française et anglaise | $10.00 |
| Musique et usage des pianos | 3.00 |
| Dessin | 1.00 |
| Blanchissage | 2.50 |
| Lit complet | 1.00 |
| Droit d'entrée, (payable une seule fois) | 5.00 |

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque elève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à l'inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.


N'oubliez pas l'Endroit !

CHEZ

MM. F. GENTES & CIE.

Vous pouvez avoir 20 lbs de beau Sucre pour $1.00 en achetant 5 lbs de bon Thé Noir ou vert à 50 cts la livre.

Vous pouvez avoir 10 lbs de Sucre pour 50 cts en achetant 3 lbs de Thé Vert ou noir à 50 cts la livre.

C'est là aussi que vous pouvez avoir 5 barres de Savon Impérial pour 25 cts.

Nulle part ailleurs vous pouvez avoir la

| | | |
|---|---|---|
| Fleur *Patent Process* | pour | $2.40 |
| " *Strong Baker* | " | 2.00 |
| " *XXXX* | " | 1.75 |
| " *Superfine* | " | 1.00 |

F. GENTES & CIE.
Bloc LaRivère,
Avenue Taché,
Saint-Boniface.

3m14,10,86

☞ 5 lbs de Thé du Japon, de qualité supérieure, feuille naturelle, pour $1.00.

☞ 4 lbs de Thé Noir, qualité supérieure, pour $1.00.

20 lbs de Sucre Blanc pour $1.00 à ceux qui achèteront 5 lbs de Thé à 50 cts la livre.

Nous parlons le français.

J. G. MILLS & CIE,
Marchands de Thés,
368 rue Principale,
Winnipeg.

1a 10,6,86


APPEL

DES

RR. SS. DE LA CHARITE

DE

SAINT-BONIFACE

POUR LA

CONSTRUCTION

D'UN

Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette constructien.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être preparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.



Proclamation

CANADA,
Territoires du Nord-Ouest. }

[Sceau]: E. DEWDNEY,
Lieutenant-Gouverneur.

A tous ceux que les présentes verront ou qu'elles pourront concerner;

SALUT:

Attendu que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada, a, par Proclamation en date du 24è jour de septembre dernier, fixé JEUDI, le 18è jour de NOVEMBRE prochain et invité tous ses bien-aimés sujets par toute la Puissance d'observer le susdit jour comme jour d'Actions de Grâces pour la récolte abondante dont nous avons été gratifiés cette année;

Sachez maintenant que nous demandons par les présentes à toute la population des Territoires du Nord-Ouest, en général, de répondre a l'invitation de Son Excellence et d'observer Jeudi, le 18è jour de Novembre comme jour d'Actions de Grâces.

En foi de quoi nous avons fait apposer aux presentes le Sceau des Territoires du Nord-Ouest Témoin, Son Honneur Edgar Dewdney, Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, à l'Hôtel du Gouvernement, Régina, ce 2è jour d'octobre dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre vingt six, et dans la cinquantième année du Règne de Sa Majesté.

Par Ordre.

A. E. FORGET,
Greffier du Conseil.

2ins.28.10,86.


SANTÉ POUR TOUS ! !

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme. Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 225 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,

toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.

1m. 10. 6. 86.

La Consomption

POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être guéries devraient essayer LES CELEBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule préparation counue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boîte $3, ou 4 boîtes pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y

28 Décembre, 1882. 1a

Manufacture de Laine

DE MANITOBA,

*A Saint-Boniface, Manitoba.*

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.

1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES

CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les florissantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-modérés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.

*LOTS DE VILLE A VENDRE.*

Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.

Boîte No. 161, Saint-Boniface.

jno 12 3 85.

PERSONNES ATTEINTES

DE DEBILITE NERVEUSE.

On accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque du Dr. Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la *débilité nerveuse*, perte de vitalité de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies. On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port une brochure illustrée sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH. 6m. 141 86.



EN ROUTE

— POUR —

ONTARIO

— ET —

Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

☞ PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE. ☜

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

jno 4,2,86

Poudre a Pate Victoria,

Vendue par

MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN

Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boites de 8 et 16 onces; 20c. et 35c.; Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,

Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigsre.

1a 18,3, 86

GUILBAULT et LANTHIER

BLOC ROYAL,

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

MM. GUILBAUT & LANTHIER ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un établissement de FERBLANTIER à l'ancienne place de M. G. Longpré, et toutes commandes qu'on voudra leur confier seront exécutées à des prix très-modérés et sous le plus court délai.

Couvertures en Fer Blanc,

Tôle Galvanisée,

Tôle Noire;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit:

Guilbault et Lanthier,

"BLOC ROYAL"

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

2m 16. 9. 86.

JAMES PERRAULT,

TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, ETC.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse:—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boîte 152,
Saint-Boniface, Man

1an 17 12 85

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

| Allant vers l'Est | | Allant vers l'Ouest. |
|---|---|---|
| Départ. | Stations. | Arrivée. |
| † 6 15 p m | 5 Winnipeg | † 8 10 a m |
| 11 55 p m | Portage-du-Rat | 2 18 a m |
| 6 10 a m | Ignace | † 7 40 p m |
| † 9 15 a m | Savanne | 4 23 p m |
| Arrivée | | Départ |
| 1 00 p m | 2 Port-Arthur 3 | †12 30 p m |

| Allant à l'Ouest. | | Allant à l'Est |
|---|---|---|
| Départ | Stations. | Arrivée |
| †8 40 a m | 2 Winnipeg 2 | † 5 15 p m |
| 11 10 a m | Portage-la-Prairie | 2 35 p m |
| † 1 30 p m | Carberry | †11 45 a m |
| 3 15 p m | Brandon | † 9 15 a m |
| 4 45 p m | Virden | † 6 35 p m |
| 5 33 p m | Elkhorn | 5 44 a m |
| † 6 40 p m | Moosomin | † 4 35 a m |
| † 9 10 p m | Broadview | 2 10 a m |
| 1 30 a m | Qu'Appelle | 11 10 p m |
| 3 40 a m | Régina | 9 30 p m |
| †6 25 a m a 15 | Moose Jaw | 5 1 †7 30 p m |
| †6 55 a m 1 14 | | 14 a †7 00 p m |
| † 1 2 p m | Swift Current | †11 45 a m |
| 6 55 p m | Maple Creek | 5 40 a m |
| 10 55 p m a 14 | Medecine Hat | 16 1 12 40 a m |
| 11 35 p m 1 11 | | 13 a †1 30 p m |
| † 7 05 a m | Gleichen | †4 10 p m |
| †10 35 a m a 8 | Calgary | 19 1 12 30 p m |
| 12 01 p m 1 10 | | 12 a 11 30 a m |
| † 4 25 p m a 10 | Canmore | 12 1 7 00 a m |

| Allant vers le Sud | | Allant vers le Nord |
|---|---|---|
| Départ | Stations. | Arrivée |
| † 9 45 p m | 1 Winnipeg | † 5 25 p m |
| 12 15 p m | Dominion City | 2 52 p m |
| Arrivée | | Départ |
| †12 40 p m | Emerson 1 | † 2 25 p m |
| Départ | | Arrivée |
| 8 15 a m | 2 Winnipeg 2 | †6 20 p m |
| 11 00 a m | Morris | 3 30 p m |
| †11 45 a m | Rosenfelt | †2 45 p m |
| Arrivée | | Départ |
| 12 45 p m | 2 Gretna 2 | 1 45 p m |
| Départ | | Arrivée |
| 12 15 p m | 2 Rosenfelt 2 | †11 45 a m |
| 2 10 p m | Morden | 9 25 a m |
| Arrivée | | Départ |
| 4 30 p m | 2 Manitou 2 | 7 45 a m |

| Allant Nord. | | Allant Sud. |
|---|---|---|
| Départ | Stations. | Arrivée |
| 4 00 p m | 6 Winnipeg | † 9 30 a m |
| Arrivée | | Départ |
| 6 00 p m | Selkirk-Ouest 7 | 7 30 a m |

| Allant à l'Ouest. | | Allant à l'Est. |
|---|---|---|
| Départ | Stations. | Arrivée |
| † 9 30 a m | 6 Winnipeg | † 3 00 p m |
| 10 30 a m | Stony Mountain | 2 00 p m |
| Arrivée | | Départ |
| 10 55 a m | Stonewall 6 | 1 30 p m |

| Allant Sud-Ouest. | | Allant Nord-Est |
|---|---|---|
| Départ | | Arrivée |
| †10 30 a m | 9 Winnipeg | † 7 10 p m |
| 11 40 a m | Headingly | 6 15 p m |
| Arrivée | | Départ |
| † 2 15 p m | Bout du chemin M'n S. W B 10 | † 3 45 pm |

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.

$500 de Récompense !

Nous paierons la somme ci dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques ne sont fabriquées que par John C. West et Cie. "Les Fabricants de Pilules." 81 et 83 King St. East, Toronto, Ontario. Petits paquets d'essai expédiés gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En ventes chez W. J MITCHELL & CIE. Droguistes, Winnipeg, Manitoba.

28 Décembre, 1882. 1a.

Santé est Richesse.

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la nevralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre par boîte, ou six boîtes pour cinq piastres; expedition par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boîtes sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West et Cie., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Winnipeg, chez Rolls et Neelands, près du Bureau de Poste.

28 Decembre, 1882. 1a


STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT

De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacite des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, cu s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un registre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité à eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Registrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails reçus concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cedule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.


IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA"

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITES,

CARTES DE SOIRÉES,

PAN-CARTES,

CATALOGUES,

BROCHURES,

CIRCULAIRES,

ENTETES DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

ENVELOPPES,

PROGRAMMES,

PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

—TOUTES ESPECES DE—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales.

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publicatton

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA